



Núméro de Révision: 006.0

Date de sortie: 01/26/2018

### 1. PRODUIT ET ENTREPRISE IDENTIFICATION

<b>Désignation de l'article:</b>	<b>LOCTITE SI 596 RD known as LOCTITE SUPERFLEX RED RTV 80ML</b>	<b>Numéro IDH:</b>	135507
<b>Type de produit:</b>	Etanchéification	<b>numéro d'item</b>	59630
<b>Restriction d'utilisation:</b>	Non identifié	<b>Région:</b>	Canada
<b>Raison sociale:</b>	<b>Votre contact:</b>		
Henkel Canada Corporation	Téléphone: +1 (905) 814-6511		
Meadowpine Boulevard 2515	MEDICAL EMERGENCY Phone: Poison Control Center		
Mississauga, Ontario L5N 6C3	1-877-671-4608 (toll free) or 1-303-592-1711		
	TRANSPORT EMERGENCY Phone: CHEMTREC		
	1-800-424-9300 (toll free) or 1-703-527-3887		
	Internet: www.henkelna.com		

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE

**DANGER:** PROVOQUE UNE IRRITATION CUTANEE.  
PROVOQUE DE GRAVES LESIONS DES YEUX.

CLASSE DE RISQUE	CATEGORIE DE RISQUE
IRRITATION CUTANEE	2
LESIONS OCULAIRES GRAVES	1

#### PICTOGRAMME(S)



#### Conseils de prudence

<b>Prévention:</b>	Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation. Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux et du visage.
<b>Intervention:</b>	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés.
<b>Stockage:</b>	Non prescrit
<b>Élimination:</b>	Non prescrit

La présente classification satisfait au Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et se conforme aux dispositions du Système général harmonisé (SGH) de classification et d'étiquetage des produits chimiques des Nations Unies.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances dangereuses	Numéro CAS	Poids %*
Distillats moyens (pétrole), hydrotraités	64742-46-7	5 - 10

Numéro IDH: 135507

Nom du produit: LOCTITE SI 596 RD known as LOCTITE SUPERFLEX RED RTV 80ML

Dioxyde de silicium	7631-86-9	5 - 10
Méthyltriacétoxysilane	4253-34-3	1 - 5
triacétoxyéthylsilane	17689-77-9	1 - 5
acide acétique	64-19-7	0.1 - 1

\*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

#### 4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

<b>Inhalation:</b>	Amener au grand air. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin.
<b>Contact avec la peau:</b>	Enlever la pâte à l'aide d'un essuie-tout ou d'un chiffon. Laver à l'eau savonneuse. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
<b>Ingestion:</b>	Ne pas faire vomir. En cas de malaises ou d'irritation de la peau, consulter un médecin.
<b>Symptoms:</b>	Voir la section 11.
<b>Indication pour le médecin:</b>	Traiter de façon symptomatique.

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Moyen d'extinction approprié:</b>	Poudre sèche, mousse ou dioxyde de carbone.
<b>Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:</b>	Néant
<b>Feu inhabituel ou risques d'explosion:</b>	Néant
<b>Produit ou gaz issus de la combustion:</b>	Brume de silice. De formol. Emanations et fumées âcres.

#### 6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

<b>Mesures de protection de l'environnement:</b>	Ne pas laisser le produit entrer dans les égouts ou les voies d'eau.
<b>Méthodes de nettoyage:</b>	Maintenir une bonne ventilation pour les déversements accidentels importants. Conserver dans un récipient fermé, partiellement rempli, jusqu'au moment de son élimination. Le produit déversé va se solidifier. Racler autant de matériau que possible.

#### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

<b>Manipulation:</b>	Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention.
<b>Stockage:</b>	Garder le récipient fermé. Conserver au sec à une température inférieure à 90° F.

**Durée de Conservation Déclaration: Non disponible**

## 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

Substances dangereuses	ACGIH TLV	OSHA PEL	AIHA WEEL	Autre
Distillats moyens (pétrole), hydrotraités	5 mg/m <sup>3</sup> TWA Fraction inhalable.	5 mg/m <sup>3</sup> PEL Brouillard	Rien	Rien
Dioxyde de silicium	6 mg/m <sup>3</sup> TWA	20 MPPCF TWA 0.8 mg/m <sup>3</sup> TWA	Rien	3 mg/m <sup>3</sup> TWA Fraction alvéolaire.
Méthyltriacétoxysilane	Rien	Rien	Rien	Rien
triacétoxyéthylsilane	Rien	Rien	Rien	Rien
acide acétique	15 ppm STEL 10 ppm TWA	10 ppm (25 mg/m <sup>3</sup> ) PEL	Rien	Rien

<b>Remarques sur la conception des installations techniques:</b>	Assurer une ventilation adéquate.
<b>Protection respiratoire:</b>	Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il y a possibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s).
<b>Protection des yeux:</b>	Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit.
<b>Protection de la peau:</b>	Utiliser des gants et un vêtement de protection imperméables pour empêcher le contact avec la peau, si besoin est.

## 9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

<b>Etat physique:</b>	Liquide, Pâte
<b>Couleur:</b>	Rouge
<b>Odeur:</b>	Acide acétique
<b>Seuil de détection d'odeur:</b>	Non disponible
<b>Valeur pH:</b>	Non applicable
<b>Pression de vapeur:</b>	13 hPa (21 °C (69.8 °F))
<b>Point / zone d'ébullition:</b>	Non disponible
<b>Point/domaine de fusion:</b>	Non disponible
<b>Gravité spécial:</b>	1.01 à 20 °C (68°F)
<b>Densité de vapeur:</b>	Hlus lourd que l'air.
<b>Point d'éclair:</b>	> 93 °C (> 199.4 °F)
<b>Inflammable/Limites inférieures d'explosion:</b>	4 % (acide acétique)
<b>Inflammable/Limites supérieures d'explosion:</b>	19.9 % (acide acétique)
<b>Température d'auto-inflammation:</b>	Non disponible
<b>Inflammabilité:</b>	Non applicable
<b>Taux d'évaporation:</b>	Non disponible
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	Non soluble. Polymérise au contact de l'eau.
<b>Solubilité dans l'eau:</b>	Indéterminé
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau):</b>	Non disponible
<b>Teneur VOC:</b>	3.08 %; 32 g/l
<b>Viscosité:</b>	Non disponible
<b>Température de décomposition:</b>	Non disponible

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

<b>Stabilité:</b>	Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.
<b>Réactions dangereuses:</b>	Ne se produira pas.
<b>Produits de décomposition dangereux:</b>	L'acide acétique est lentement libéré au contact de l'humidité. De formol. Vapeurs irritantes.
<b>Produits incompatibles:</b>	Acides. Eau Bases. Oxydants.
<b>Réactivité:</b>	Non disponible
<b>Conditions à éviter:</b>	Exposition à l'humidité. Chauffage prolongé à des températures au-dessus de 150°C (302°F).

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

**Voies d'exposition pertinentes:** Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

### Effets potentiels sur la santé

<b>Inhalation:</b>	L'acide acétique produit pendant le durcissement peut irriter les yeux, le nez et la gorge. Quand elles sont chauffées à des températures supérieures à 300° F (150° C) en présence d'air, les silicones peuvent former des vapeurs de formaldéhyde. Le formaldéhyde est un risque potentiel de cancer et un agent sensibilisateur cutané et respiratoire connu. Les vapeurs irritent les yeux, le nez et la gorge. Des conditions de manipulation sécuritaire peuvent être maintenues en gardant les concentrations de vapeur de formaldéhyde en dessous des limites admissibles d'OSHA.
<b>Contact avec la peau:</b>	Entraîne une irritation de la peau.
<b>Contact avec les yeux:</b>	Provoque des lésions oculaires graves.
<b>Ingestion:</b>	Non prévu dans des conditions normales d'utilisation. Peut entraîner une irritation du tube digestif par ingestion.

Substances dangereuses	LC50s et LD50s	Effet immédiat et retardé sur la santé.
Distillats moyens (pétrole), hydrotraités	Rien	Irritant
Dioxyde de silicium	Oral LD50 (Rat) = > 22,500 mg/kg Oral LD50 (Souris) = > 15,000 mg/kg	Poussières nuisibles
Méthyltriacétoxysilane	Rien	Irritant, Allergène
triacétoxyéthylsilane	Rien	Aucun organe cible
acide acétique	Oral LD50 (Lapin) = 1,200 mg/kg Oral LD50 (Souris) = 4,960 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 3.53 g/kg Oral LD50 (Rat) = 3.31 g/kg Dermal LD50 (Lapin) = 1,060 mg/kg Inhalation LC50 (Rat, 4 h) = 11.4 mg/l	Allergène, Corrosif, Yeux, Gastro-intestinal, Système immunitaire, Irritant, Reins

Substances dangereuses	NTP cancérogène	IARC cancérogène	OSHA cancérogène (Spécifiquement réglementé)
Distillats moyens (pétrole), hydrotraités	Non	Non	Non
Dioxyde de silicium	Non	Non	Non
Méthyltriacétoxysilane	Non	Non	Non
triacétoxyéthylsilane	Non	Non	Non
acide acétique	Non	Non	Non

## 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

**Information écologique:** Non disponible

### 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

**Méthode de rejet recommandée:** Suivre tous les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux concernant l'élimination. Le caoutchouc guéri peut être incinéré ou landfillé après EPA et les règlements locaux.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

#### Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

**Nom d'embarquement correct:** Non réglementé  
**Division:** Rien  
**Numéro d'identification:** Rien  
**Groupe d'emballage:** Rien

#### Transport aérien (ICAO/IATA)

**Nom d'embarquement correct:** Non réglementé  
**Division:** Rien  
**Numéro d'identification:** Rien  
**Groupe d'emballage:** Rien

#### Transport maritime (IMO/IMDG)

**Nom d'embarquement correct:** Non réglementé  
**Division:** Rien  
**Numéro d'identification:** Rien  
**Groupe d'emballage:** Rien

### 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

#### Information sur la réglementation Canadienne

**Statut LCPE LIS/LES:** Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

#### Information sur la réglementation des Etats Unis

**État de l'inventaire TSCA 8 (b):** Tous les composants sont inscrits sur l'inventaire de la Toxic Substances Control Act ou en sont exempts.

### 16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes: 2, 11

**Préparé par:** Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

**Date de sortie:** 01/26/2018

**DÉMENTI** Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.